

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 06 MAI 2022 à 20 h

PRESENTS Jean-Pierre PERNOT, Sylvie JEANNEY, Guillaume BALOCCA, Jean-Michel AFONSO, Julien METIFIOT, Hervé BORDENAVE

PROCURATIONS :

Blandine CUENOT à Jean-Pierre PERNOT

Christophe MARCHAL à Hervé BORDENAVE

Absents

Céline LEGRAND

Ouverture de la séance à 20 h

1/ Délibération pour projet éoliennes de la COM COM 8 CONTRE

2/ Délibération pour subvention classes découvertes - 50 euros par enfant

7 enfants de la commune en bénéficieront

3/ Délibération pour peinture à la Salle des Fêtes

Le conseil décide, à l'unanimité de suivre la commission d'appel d'offre et de Retenir l'entreprise CIGLIA pour un montant de 5025,02 Euros TTC

4/ SAUR

À la suite de la demande de SDIS la SAUR nous présente un devis de 464,40 Euros pour la mise en conformité

5/ REPAS DES ANCIENS

Celui -ci a été fixé au 18 JUIN (la commune compte 36 personnes de + DE 65 ANS)

6/ BAUME AU COEUR

Comme chaque année, date fixée :

SAMEDI 28 MAI au soir, subvention de la commune de 200 euros

7/ TRAVAUX Pl. de l'Eglise, Monument, rue des Crayes

Etude en cours

8/CARTES AVANTAGES JEUNES

Elles vont être commandées pour les enfants de 13 à 18 ans

CLOTURE DE LA SEANCE A 21 H 20 mn